

SOLIDARITÉ  
Covid-19



## DANS CE NUMERO

Pourquoi cette infolettre

Solidarité en France

Solidarité avec l' Italie

Solidarités – quelques cas en  
Europe et dans le monde

Conseils & contacts utiles

## INFOLETTRE - NUMERO 2 – 01/04/2020

L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat se joint aux efforts de tous les bonnes volontés en France, en Europe et dans le monde, pour promouvoir la solidarité et l'esprit d'engagement, et soutenir nos concitoyens, nos partenaires européens, et nos alliés internationaux, durement éprouvés face au Covid 19. Nous souhaitons vivement que cette crise sanitaire majeure soit l'occasion de réfléchir aux moyens de participer concrètement et activement à la solidarité, nationale et internationale, en fonction de nos moyens, de nos possibilités, et de nos compétences tout en nous efforçant d'apporter une distance critique, en plus de la « distanciation sociale » demandée en cette période de confinement.

Notre Institut contribue au débat public depuis 1997 par ses projets et ses publications pour promouvoir le bénévolat/volontariat et l'éducation et la formation tout au long de la vie. Nous souhaitons mettre notre expérience en matière d'information, de formation et de recherche, en France, en Europe et dans le monde- au service des nombreuses initiatives de solidarité qui se sont multipliées face à une pandémie qui touche de nombreux pays en Europe et dans le monde. Cette infolettre sera publiée chaque mercredi, jusqu'à la fin de la pandémie et comprend trois parties :

- 1- **Une première partie** sélectionne des initiatives menées en France, par des acteurs publics, privés et associatifs, pour permettre à nos concitoyens de continuer à apprendre, à se former et à s'informer, d'une manière différente en cette période de « huis clos forcé » ;
- 2- **Une deuxième partie** informe sur la situation dramatique que connaît un pays voisin et ami, l'Italie, le plus durement affecté par la pandémie, en publiant des témoignages et des initiatives prises en cette période de crise majeure dans la Péninsule ;
- 3- **Une troisième partie** sélectionne des informations trouvées en Europe et dans le monde pour réfléchir sur des initiatives prises en cette période d'inquiétude et de vulnérabilité de nos sociétés démocratiques. L'Europe, espace démocratique et garant des droits de l'homme, peut sembler perdue et sans repère face à une pandémie dévastatrice qui touche tous ses pays. Si certaines actions laissent songeurs, d'autres très belles initiatives de solidarité existent entre pays européens (Allemagne, Luxembourg avec la France et l'Italie...)

\* le logo est inspiré du syndicat polonais Solidarnosc (logo créé par Jerzy Janiszewski, Gdansk, Pologne, 1980)

Le secteur culturel est particulièrement impacté par la propagation du virus Covid-19. Les mesures de confinement demandées par le Président de la République et le gouvernement ont eu un impact direct sur le secteur culturel durement touché avec la fermeture des librairies, salles de spectacles ou salles cinéma



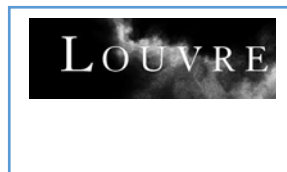
Le ministère de la Culture s'est mobilisé

- 1- **une cellule d'information** destinée à aider les professionnels est proposée
- 2- **des dispositions spécifiques**, en lien avec le ministère de l'économie et des finances ont été prises
  - 2.1- les professionnels pourront demander à leur banque un prêt garanti par l'Etat qui pourra représenter plusieurs mois du chiffre d'affaires. Aucun remboursement ne sera exigé la première année.
  - 2.2- un Fonds de solidarité est destiné aux entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques et sociales du Covid-19, un fonds de solidarité a été créé par une ordonnance du 25 mars 2020

Plusieurs musées français permettent également un accès à leurs collections gratuitement en ligne

## MUSEE DU LOUVRE

Le Louvre, grâce au mécénat de pour pénétrer dans les salles du palais et admirer la vue.



Shiseido, invite à une visite virtuelle musée, contempler les façades du

Source : le Louvre à Paris - <https://www.louvre.fr/visites-en-ligne>

## MUCEN

Le Musée des d'accéder à son 360°



Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée propose Centre de conservation et de ressources, une visite à

Source - <https://www.mucem.org/>

## Siare Engineering: un acteur engagé face à l'urgence COVID-19

L'Europe est le continent le plus touché par le coronavirus et l'Italie est le pays au monde où les décès sont les plus nombreux. La coopération est nécessaire pour surmonter cette situation critique. En restant simplement à la maison, nous pouvons concrètement faire une différence, en allégeant la charge de travail des unités de soins intensifs. Une entreprise italienne, Siare Engineering, est impliquée sur le terrain pour fournir les équipements nécessaires. Actuellement dans les hôpitaux, les unités de soins intensifs sont pleines ; les respirateurs sont le matériel le plus nécessaire. Dans le monde, seulement quatre sociétés fournissent des respirateurs, une seule en Italie. Siare Engineering, fondée en 1974 et située à Bologne, est leader dans le domaine des machines de santé, spécialisé dans la production de respirateurs. Fournisseur officiel de General Electric et Philips, 90% de sa production est exportée. Face à l'urgence, la société a cessé d'exporter, concentrant toute sa fabrication sur le marché italien.

La production de respirateurs est complexe et nécessite des machines et des travailleurs hautement spécialisés. Siare produisait 40 ventilateurs pulmonaires par semaine; il est désormais capable d'en fournir 125 grâce au travail supplémentaire de chaque employé. La collaboration et la responsabilité sociale peuvent unir toutes les nations pour atteindre le même objectif : vaincre le virus. Le besoin de travailleurs spécialisés (infirmières dans les hôpitaux, employés de Siare) est devenu l'un des problèmes majeur au niveau national. Pour augmenter le nombre de respirateurs en un temps limité, l'entreprise travaille jour et nuit - la production ne s'arrête jamais. 25 militaires spécialisés de l'armée italienne ont rejoint la chaîne de production de Siare, apportant une aide décisive pour l'augmentation de sa production. D'autres grandes entreprises italiennes comptent collaborer avec Siare : Fiat Chrysler, Ferrari et Marelli vont contribuer à la production de respirateurs.

La loi fondamentale du marché est celle de l'offre et de la demande qui définit le prix. Ce principe élémentaire a volé en éclat en Italie avec un pic de la demande de tous ces produits et services concernant la prévention et le traitement du virus. Or Siare Engineering a décidé de réduire de la moitié son prix de vente, de 17 000 € à 9 000 €. Il ne couvre que ses coûts de production. Son bénéfice est nul, alors que sa production a triplé.

L'effort consenti par ces entreprises et leurs travailleurs, et les résultats obtenus, doivent nous faire réfléchir sur le sens d'une entreprise responsable. Témoins d'une des plus grandes tragédies humaines du siècle, qui va probablement conduire à une crise à long terme, affectant l'économie mondiale, nous voyons qu'il existe des sociétés telles que Siare Engineering prêtes à renoncer à leurs bénéfices pour aider leur pays. Ces entreprises ne sont pas de simples témoins ; elles ont décidé de devenir des acteurs actifs. Passer de spectateurs à joueurs actifs n'est pas si difficile, mais cela nécessite une prise de conscience individuelle. Comprendre d'abord la pression à laquelle beaucoup de gens sont soumis. Suivre ensuite strictement les instructions données par nos gouvernements. En ces jours difficiles (loin de ses proches ou tout simplement seuls), il est important de changer son point de vue, adopter un angle plus large et se recentrer. Cette situation va se terminer mais en attendant, chacun de nous peut et doit devenir un acteur actif.

article rédigé par Camilla Bistrussu, psychologue, Università Cattolica del Sacro Cuore, Milan, Italie, 29 mars 2020



Alors que la solidarité s'organise dans le monde, des pays aux méthodes peu démocratiques profitent de l'effroi et des peurs irrationnelles créées par le Covid-19 pour faire passer en force des lois réduisant les libertés publiques de leurs concitoyens (Hongrie), publiant des décrets qui mettent en danger leur population (Brésil) ou bafouant l'égalité des chances de candidats à l'élection présidentielle (Pologne)



**VENUE DE HONGRIE** Un projet de loi, soumis au Parlement par le gouvernement nationaliste de Viktor Orbán, vise à lui permettre de gouverner par ordonnances sous un régime d'état d'urgence prolongé. Le dirigeant hongrois est un de ceux qui tentent de profiter au maximum de la situation pour renforcer son pouvoir, prenant prétexte de la crise due au coronavirus pour remettre en cause des règles démocratique. Partout, les tribunaux sont quasiment à l'arrêt, la

liberté de circulation est restreinte, le droit d'asile remis en cause (source: Le Monde, mercredi 25 mars, citant le journal allemand Der Spiegel)

**VENUE DU BRÉSIL** Un décret du président Javier Bolsonaro publié le jeudi 26 mars 2020 dans le Journal officiel incluait « les activités religieuses quelle qu'en soient la nature » dans la liste des services considérés comme essentiels, au même titre que ceux des pharmacies ou des supermarchés. La justice brésilienne a annulé vendredi 27 mars en première instance ce décret « L'accès aux églises, aux temples religieux et aux loteries encouragent les attroupements et la circulation des personnes », a fait valoir dans sa décision le juge Marcio Santoro Rocha, du tribunal du Duque de Caxias, dans l'État de Rio de Janeiro (Source : Ouest France , 25 mars 2020)



**VENUE DE POLOGNE** - En Pologne, le président Andrzej Duda continue sa campagne pour sa réélection alors que ses adversaires ont dû y mettre fin. Dans ce contexte, les oppositions sont prises entre deux feux: soutenir des mesures, qui contribuent au rétrécissement de la démocratie, et perdre une partie de leurs droits de contrôle ou les critiquer et passer pour des irresponsables qui ne prennent pas la pandémie au sérieux. (source: Le Monde, mercredi 25 mars citant Der Spiegel)



Voici plusieurs exemples de solidarité entre pays européens, qui ont apporté leur aide à la France et à l'Italie notamment méritent d'être soulignés pour les remercier de leur engagement et préparer un nouvel avenir pour l'Europe, plus solidaire



**EN ALLEMAGNE** Six Länder ont décidé d'apporter leur aide à la France et à l'Italie en prenant en charge des malades affectés par le Covid-19 dans leurs hôpitaux. Le Land du Bade-Wurtemberg est le premier à avoir proposé son aide à la région Grand-Est, principal foyer de contamination en France pour désengorger les hôpitaux de Mulhouse, Colmar et Strasbourg ; ils ont été accueillis au CHU de Fribourg-en-Brigsau, de Heidelberg, Mannheim et Ulm et dans les hôpitaux de Stuttgart et de Karlsruhe. La Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Saxe ont suivi puis la Rhénanie du Nord Westphalie et la Bavière qui ont accueilli des malades venant d'Italie, pays le plus touché au monde avec 11 500 morts (lundi 30 mars 2020) ainsi que des malades français, venus principalement de la région Grand-Est, la plus affectée en France.

Source : Le Monde (26 mars 2020)

**AU LUXEMBOURG** Plusieurs malades français sont hospitalisés dans le Grand-Duché ; comme l'ont annoncé la ministre de la Santé Luxembourgeoise et la ministre de la Famille et de l'Intégration. Au Luxembourg, beaucoup de frontaliers français viennent travailler chaque jour dont beaucoup dans le secteur sanitaire.



Source : France 3 région Grand Est Moselle (23 mars 2020)

**L'UNION EUROPEENNE**- Les ministres des Finances de l'Union européenne ont acté la suspension des règles budgétaires européennes pour une durée indéterminée [Euronews]. Une décision "historique", face à la gravité de la pandémie de Covid-19 qui touche l'Europe et le monde. La décision du Conseil autorise les Etats à laisser filer leur déficit public au-delà de 3% du PIB (contrairement aux règles européennes). "Les gouvernements peuvent désormais utiliser plus de puissance financière pour stimuler leurs économies - en injectant de l'argent dans les hôpitaux, les entreprises, les prestations aux citoyens et autres - sans craindre d'être punis par Bruxelles" (Politico). La Commission a aussi créé une première réserve de matériel médical, financée à 90% par l'Union ; organisé un achat de matériel médical, dont des masques, pour les Etats membres et mis des restrictions à l'export de ce matériel médical, constitué un « Comité scientifique » au niveau européen , présenté des lignes directrices pour les contrôles aux frontières intérieures et extérieures (après la décision du Conseil européen de fermer l'espace Schengen) et des *corridors verts* assurant le marché intérieur des biens, aidé au rapatriement des Européens bloqués aux frontières, notamment au Maroc.



Sources : <https://www.touteurope.eu/> & <https://audiovisual.ec.europa.eu/> ; 23 /03/2020 & 20/03/2020)

Face au coronavirus, voici les gestes simples pour préserver notre santé et celle de notre entourage

- ▶ Je reste chez moi
- ▶ Je me lave très régulièrement les mains
- ▶ Je tousse ou éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
- ▶ J'utilise des mouchoirs à usage unique et je les jette
- ▶ Je salue sans serrer la main, j'arrête les embrassades

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- ▶ Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- ▶ Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- ▶ Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- ▶ Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables, ou pour un motif familial impérieux, dûment justifié, à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- ▶ Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence,  
24h/24 et 7j/7 :  
0 800 130 000.**

L'iriv publie, deux fois par an, une revue (depuis 2004) et une infolettre (depuis 2018) :

- 1- une revue électronique « *les rives de l'iriv* » dont tous les 37 numéros sont accessibles sur [www.benevolat.net](http://www.benevolat.net)
- 2- une infolettre sur la diversité « *Diversity in Europe –in varietate concordia* » dont les 4 numéros sont accessibles sur <https://www.iriv-publications.net/types/autres/5>

**Editeur de l'infolettre :** Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv)  
41 rue Hippolyte Maindron F-75014 Paris  
Téléphone : + 33 1 57 05 82 65  
Site web : [www.iriv.net](http://www.iriv.net)

**Directrice de la publication-** Dr Bénédicte Halba, présidente-fondatrice de l'iriv